

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Référence FDS:	34-4679-6	Numéro de version:	1.03
Date de révision:	10/04/2017	Annule et remplace la version du :	13/05/2016

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

SCS YF

Numéros d'identification de produit

17-0000-0419-6	17-0000-0420-4	17-0000-2157-0	17-0000-2158-8
7100059423	7100057562	7100059580	7100058815

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Pour utilisation industrielle.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: FINITECH' - Z.A. du Tertre - Rue des Vignes - 49112 PELLOUAILES LES VIGNES
Téléphone: 02 41 76 50 30
E-mail: finitech@finitechsas.com
Site internet www.finitechsas.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, Catégorie 1 - Flam. Liq. 1; H224
Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur, H280
Cancérogène catégorie 2 - H351

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH02 (Flamme) |SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Chlorure de méthylène	75-09-2	40 - 50

MENTIONS DE DANGER:

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention::

P370 + P378G	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
--------------	--

Stockage:

P410 + P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
-------------	--

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	---

Contient 8% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Chlorure de méthylène	75-09-2	200-838-9	01-2119480404-41	40 - 50	Carc. 2, H351
Ingrédients non dangereux	Confidentiel			20 - 40	Substance non classée comme dangereuse
Oxyde de diméthyle	115-10-6	204-065-8		10 - 30	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota U
Isobutane	75-28-5	200-857-2	01-2119485395-27	5 - 10	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota C,U
Propane	74-98-6	200-827-9	01-2119486944-21	5 - 10	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota U
Azote	7727-37-9	231-783-9		< 3	Gaz comprimé, H280

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Ce produit contient du dichlorométhane pouvant être métabolisé en monoxyde de carbone. L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardique. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un

produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Formaldéhyde	Pendant la combustion.
Méthane	Pendant la combustion.
Chlore	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Chlorure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Cétones.	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.
Phosgène	Pendant la combustion.
Oxydes de soufre	Pendant la combustion.
Vapeur toxique, gaz, particule.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Un film de mousse approprié aqueuse (AFFF) est recommandé. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage professionnel/industriel uniquement. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de

sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Eviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde de diméthyle	115-10-6	VLEPs France	VLEP (8 heures): 1920 mg/m ³ (1000 ppm)	
Chlorure de méthylène	75-09-2	VLEPs France	VLEP (8 heures): 178 mg/m ³ (50 ppm); VLCT (15 minutes): 356 mg/m ³ (100 ppm)	Peau, présumé cancérigène pour l'homme

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Chlorure de méthylène		Employé	Cutanée, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	12 mg/kg bw/d
Chlorure de méthylène		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	353 mg/m ³
Chlorure de méthylène		Employé	Inhalation, exposition court terme, effets systémiques	706 mg/m ³

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de	Compartiment	PNEC

	dégradation		
Chlorure de méthylène		Sol agricole	0,33 mg/kg d.w.
Chlorure de méthylène		Eau	0,31 mg/l
Chlorure de méthylène		Sédiments de l'eau	2,57 mg/kg d.w.
Chlorure de méthylène		Rejets intermittants dans l'eau	0,27 mg/l
Chlorure de méthylène		Eau de mer	0,031 mg/l
Chlorure de méthylène		Sédiments de l'eau de mer	0,26 mg/kg d.w.
Chlorure de méthylène		Usine de traitement des eaux d'égout	25,9 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Ne pas rester dans la zone si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Elastomères fluorés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Des respirateurs de vapeurs organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Couleurs variables, forte odeur de solvant.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	-42,2 °C
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	-104,4 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	1,8 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	18 % en volume
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,2 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>]
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	≥ 1 [<i>Réf. Standard :Air=1</i>]
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,2 g/ml

9.2. Autres informations:

Les données ne sont pas disponibles pour d'autres paramètres physiques et chimiques

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non déterminé

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Non applicable

Condition

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

L'inhalation volontaire peut être nocive ou fatale. Asphyxie (simple): les symptômes peuvent inclure une sensation de tête vide, une sensation de suffocation, évanouissement et décès. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer :

La sensibilisation cardiaque: les signes et les symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), malaise, douleur thoracique, et peut être fatale.

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Conditions médicales aggravées par l'exposition:

Peut aggraver une maladie cardio-vasculaire pré-existante

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 2 000 - 5 000 mg/kg
Chlorure de méthylène	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Chlorure de méthylène	Inhalation - Vapeur (4)	Rat	LC50 63,7 mg/l

	heures)		
Chlorure de méthylène	Ingestion	Rat	LD50 1 410 mg/kg
Oxyde de diméthyle	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 164 000 ppm
Isobutane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 276 000 ppm
Ingrédients non dangereux	Dermale	Non disponible	LD50 > 2 000 mg/kg
Ingrédients non dangereux	Ingestion	Non disponible	LD50 > 2 000 mg/kg
Propane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 200 000 ppm
Azote	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Azote	Inhalation-Gaz		LC50 Estimé pour être > 50 000 ppm
Azote	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Chlorure de méthylène	Lapin	Moyennement irritant
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Ingrédients non dangereux	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Propane	Lapin	Irritation minimale.
Azote	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Chlorure de méthylène	Lapin	Irritant modéré
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Ingrédients non dangereux	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Propane	Lapin	Moyennement irritant
Azote	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Ingrédients non dangereux		Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Chlorure de méthylène	In vivo	Non mutagène
Chlorure de méthylène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de diméthyle	In vitro	Non mutagène
Oxyde de diméthyle	In vivo	Non mutagène
Isobutane	In vitro	Non mutagène
Propane	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Chlorure de méthylène	Inhalation	Multiple espèces animales.	Cancérogène
Oxyde de diméthyle	Inhalation	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Chlorure de méthylène	Inhalation	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 5,2 mg/l	2 génération
Chlorure de méthylène	Inhalation	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 5,2 mg/l	2 génération
Chlorure de méthylène	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 4,3 mg/l	pendant la grossesse
Oxyde de diméthyle	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 40 000 ppm	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Chlorure de méthylène	Dermale	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Non disponible	4 heures
Chlorure de méthylène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Chlorure de méthylène	Inhalation	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Chlorure de méthylène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Oxyde de diméthyle	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 10 000 ppm	30 minutes
Oxyde de diméthyle	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 100 000 ppm	5 minutes
Isobutane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiple espèces	NOAEL Non disponible	

				animales.		
Isobutane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Tous les données sont négatives.	Souris	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Chlorure de méthylène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 6,95 mg/l	2 années
Chlorure de méthylène	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 0,17 mg/l	2 années
Chlorure de méthylène	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	LOAEL 35 mg/l	8 semaines
Chlorure de méthylène	Inhalation	Coeur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Chlorure de méthylène	Inhalation	système immunitaire	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 18 mg/l	28 jours
Chlorure de méthylène	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1 200 mg/kg/day	3 Mois
Chlorure de méthylène	Ingestion	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 249 mg/kg/day	2 années
Chlorure de méthylène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 469 mg/kg/day	3 Mois
Chlorure de méthylène	Ingestion	des yeux	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 249 mg/kg/day	104 semaines
Oxyde de diméthyle	Inhalation	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 25 000 ppm	2 années
Oxyde de diméthyle	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 20 000 ppm	30 semaines
Isobutane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 4 500 ppm	13 semaines

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Chlorure de méthylène	75-09-2	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	193 mg/l
Chlorure de méthylène	75-09-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	135,8 mg/l
Chlorure de méthylène	75-09-2	Mummichog	expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	97 mg/l
Chlorure de méthylène	75-09-2	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	>500 mg/l
Chlorure de méthylène	75-09-2	Algues ou autres plantes aquatiques	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	115 mg/l
Chlorure de méthylène	75-09-2	Vairon de Fathead	expérimental	28 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	83 mg/l
Chlorure de méthylène	75-09-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	27 mg/l
Chlorure de méthylène	75-09-2	Algues ou autres plantes aquatiques	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	242 mg/l
Isobutane	75-28-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Azote	7727-37-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Propane	74-98-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Oxyde de diméthyle	115-10-6	guppy	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>4 000 mg/l

Oxyde de diméthyle	115-10-6	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>4 000 mg/l
Ingrédients non dangereux	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde de diméthyle	115-10-6	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	10.77 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Ingrédients non dangereux	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Propane	74-98-6	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	27.5 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Chlorure de méthylène	75-09-2	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	226 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Chlorure de méthylène	75-09-2	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % en poids	OCDE 301C
Isobutane	75-28-5	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	13.4 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Azote	7727-37-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde de diméthyle	115-10-6	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.2	Autres méthodes
Ingrédients non dangereux	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Propane	74-98-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

Chlorure de méthylène	75-09-2	expérimental FBC - Autres		Facteur de bioaccumulation	20.5	Autres méthodes
Isobutane	75-28-5	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.76	Autres méthodes
Azote	7727-37-9	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.67	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisée. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

- 08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
- 16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)

- 15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

17-0000-0419-6, 17-0000-0420-4, 17-0000-2158-8

ADR/RID: UN3501, CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S., (CONTAINS DIMETHYL ETHER), 2.1, (B/D).

CODE IMDG: UN3501, CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S., (CONTAINS DIMETHYL ETHER),

2.1, IMDG-Code segregation code: NONE, EMS: FD,SU.

ICAO/IATA: UN3501, CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S., (CONTAINS DIMETHYL ETHER), 2.1.

17-0000-2157-0

ADR/RID: UN3501, CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S., (CONTAINS DIMETHYL ETHER), 2.1, (B/D).

CODE IMDG: UN3501, CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S., (CONTAINS DIMETHYL ETHER), 2.1, IMDG-Code segregation code: NONE, EMS: FD,SU.

ICAO/IATA: FORBIDDEN: NOT ALLOWED FOR AIR FREIGHT

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Chlorure de méthylène	75-09-2	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Chlorure de méthylène	75-09-2	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

12	Affections professionnelles provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés énuméré ci-après : Dichlorométhane ; trichlorométhane ; tribromométhane ; triiodométhane ; tétrabromométhane ; chloroéthane ; 1,1-dichloroéthane ; 1,2-dichloroéthane ; 1,2-dibromoéthane ; 1,1,1-trichloroéthane ; 1,1,2-trichloroéthane ; 1,1,2,2-tétrabromoéthane ; pentachloroéthane ; 1-bromopropane ; 2-bromopropane ; 1,2-dichloropropane ; trichloroéthylène ; tétrachloroéthylène ; dichloro-acétylène ; trichlorofluorométhane ; 1,1,2,2-tétrachloro - 1,2-difluoroéthane ; 1,1,1,2-tétrachloro - 2,2-difluoroéthane ; 1,1,2-trichloro - 1,2,2-trifluoroéthane ; 1,1,1-trichloro - 2,2,2-trifluoroéthane ; 1,1-dichloro - 2,2,2-trifluoroéthane ; 1,2-dichloro - 1,1-difluoroéthane ; 1,1-dichloro - 1-fluoroéthane.
----	---

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour les substances pertinentes dans ce matériel par le déclarant, conformément à la réglementation RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Application industrielle des adhésifs et mastics section 16 : annexe - L'information a été ajoutée.

16 : Annexe : Application industrielle des revêtements - L'information a été ajoutée.
 Professional Application of Adhesives and Sealants: Section 16: Annexe - L'information a été ajoutée.
 Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.
 Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été ajoutée.
 Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été supprimée
 Section 8 : 8.2 Information sur les contrôles de l'exposition - L'information a été ajoutée.
 Section 8 : 8.2.3 Information sur les contrôles de l'exposition environnementale - L'information a été ajoutée.
 Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été ajoutée.
 Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
 - L'information a été modifiée.
 Section 8 : Ligne du tableau PNEC - L'information a été ajoutée.
 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
 Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.
 Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
 Annexe : Contrôle de l'exposition - L'information a été ajoutée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Chlorure de méthylène; EC No. 200-838-9; Numéro CAS 75-09-2;
Nom du scénario d'exposition	Application industrielle des adhésifs et mastics
- Utilisations identifiées:	PROC 07, ERC 04, SU 03 ;
Processus, les tâches et les activités couvertes	Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'utilisation: 4 heures / jour; Jours d'émission par an: <= 100 jours par an; En intérieur avec un bon système d'extraction;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Lunettes - résistant aux produits chimiques; Utiliser un demi-masque respiratoire, purificateur d'air si une ventilation extractive locale n'est pas disponible.; Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchets. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Chlorure de méthylène; EC No. 200-838-9; Numéro CAS 75-09-2;
Nom du scénario d'exposition	Application industrielle des revêtements
- Utilisations identifiées:	PROC 07, ERC 04, SU 03 ;
Processus, les tâches et les activités couvertes	Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Présume l'utilisation à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'utilisation: 4 heures / jour; Jours d'émission par an: <= 100 jours par an; En intérieur avec un bon système d'extraction;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Lunettes - résistant aux produits chimiques; Utiliser un demi-masque respiratoire, purificateur d'air si une ventilation extractive locale n'est pas disponible.; Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchets. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévission de l'exposition	
Prévission de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Chlorure de méthylène; EC No. 200-838-9; Numéro CAS 75-09-2;
Nom du scénario d'exposition	Application professionnelle de colles et mastics
- Utilisations identifiées:	PROC 11, ERC 08a, SU 22 ; PROC 11, ERC 08d, SU 22 ;
Processus, les tâches et les activités couvertes	Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Présume l'utilisation à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'utilisation: <= 1 heures; Jours d'émission par an: 365 jours/année; En intérieur avec un bon système d'extraction;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Lunettes - résistant aux produits chimiques;

	Utiliser un demi-masque respiratoire, purificateur d'air si une ventilation extractive locale n'est pas disponible.; Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchets. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévission de l'exposition	
Prévission de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Chlorure de méthylène; EC No. 200-838-9; Numéro CAS 75-09-2;
Nom du scénario d'exposition	Application industrielle des revêtements
- Utilisations identifiées:	PROC 11, ERC 08a, SU 22 ; PROC 11, ERC 08d, SU 22 ;
Processus, les tâches et les activités couvertes	Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'utilisation: <= 1 heures; Jours d'émission par an: 365 jours/année; En intérieur avec un bon système d'extraction;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Lunettes - résistant aux produits chimiques; Utiliser un demi-masque respiratoire, purificateur d'air si une ventilation extractive locale n'est pas disponible.; Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchets. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévission de l'exposition	
Prévission de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.